AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (24)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 24 décembre 1884

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 24 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation2 p. (316r, 317v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Lagneau, 24 décembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51661

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>24 décembre 1884</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Lagneau</u>, J.
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméSur un litige avec la Ville de Bruxelles relatif à la propriété de Laeken. Godin ne souhaite pas engager une procédure perdue d'avance et doute que Lejeune, avocat à la Cour de cassation puisse plaider en Cour d'appel contre un arrêt rendu par la Cour de cassation autorisant la Ville de Bruxelles à percevoir un péage sur le canal.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées<u>Lejeune [avocat]</u>

Lieux cités

- Bruxelles (Belgique)
- Canal de Willebroek (Belgique)
- Laeken, Bruxelles (Belgique)
- Louvain (Belgique)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024